

Réflexions sur le référendum de 1992

Pierre Douilly

Numéro 20, 1993

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1002199ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1002199ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie - Université du Québec à Montréal

ISSN

0831-1048 (imprimé)

1923-5771 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cette note

Douilly, P. (1993). Réflexions sur le référendum de 1992. *Cahiers de recherche sociologique*, (20), 221–225. <https://doi.org/10.7202/1002199ar>

Réflexions sur le référendum de 1992

Pierre DOUILLY

Pour la deuxième fois de leur histoire les citoyens du Québec ont été consultés sur leur avenir constitutionnel. À la différence de celui de 1980 toutefois, le référendum de 1992 n'était pas exclusivement québécois; en effet se tenait simultanément à travers le Canada un référendum fédéral sur l'entente constitutionnelle de Charlottetown, au point qu'on ne peut donc pas dire si le référendum du 26 octobre 1992 est un référendum québécois, ou tout simplement un référendum canadien administré au Québec par le gouvernement provincial (et bien entendu à ses propres frais). Cette situation, pour le moins ambiguë, et en contradiction avec le consensus dégagé à la Commission Bélanger-Campeau selon lequel seul le Québec a le droit de se prononcer sur son avenir constitutionnel, est l'un des nombreux effets pervers du virage politique fédéraliste pris par le gouvernement Bourassa au cours de l'été 1992 et dont l'aboutissement fut l'entente de Charlottetown qui consacrait l'intégration définitive du Québec à l'ensemble canadien et qui banalisait la société distincte en faisant du Québec une province comme les autres. Au plan électoral cela se traduisit par un référendum mi-canadien, mi-québécois, ou encore "canabéquois" pour reprendre une expression récemment utilisée.

Mais un tel référendum ne pouvait que rappeler le plébiscite de 1942 car il risquait de réveiller les vieux fantômes qui dorment dans le placard canadien. Le risque était, en effet, de faire ressortir, comme en 1942, l'opposition irréductible entre le Québec et le reste du Canada sur les choix nationaux: dès le début de la campagne référendaire, les sondages révélaient que le Canada voterait Oui et le Québec Non. Si une telle chose s'était finalement produite, cela aurait assurément révélé au grand jour l'irréductible opposition entre les deux sociétés et renforcé le mouvement souverainiste du Québec dans l'opinion publique canadienne et internationale.

C'est sans doute pour éviter cette situation, néfaste de son point de vue, que l'ancien premier ministre canadien, Pierre Elliott Trudeau, s'est prononcé pour le Non lors de son discours du 1er octobre à Cité libre: il préféra alors noyer le Non québécois, anticipé par les sondages, dans un Non canadien, pour éviter de reproduire le clivage des deux sociétés dans leur expression électorale. Il donna ainsi de la crédibilité au camp du Non à travers le Canada anglais, avec le résultat qu'à partir de sa prise de position on assista à un renversement de l'opinion

publique canadienne en faveur du Non, qui finalement l'emporta dans l'ensemble du Canada et dans sept provinces sur dix (incluant le Québec), souvent avec des majorités très fortes. Parmi les grandes provinces, seule l'Ontario approuva l'entente, mais par une marge infime.

Si toutefois Pierre Elliott Trudeau a été écouté et suivi au Canada anglais, au Québec il n'eut aucune audience: en effet, ce que le résultat transcanadien cache, c'est un double phénomène remarquable. Dans le reste du Canada, les minorités francophones ont très majoritairement appuyé le Oui, tout comme au Québec la minorité anglophone. Comme en 1980, et même comme en 1942 lors du plébiscite sur la conscription, la minorité s'est dissociée en bloc de la majorité du Québec. Mais contrairement au passé, la minorité anglophone du Québec est aujourd'hui en rupture avec la majorité anglophone du Canada qui a voté Non, et inversement la minorité francophone du Canada est en rupture avec la majorité francophone du Québec.

Pour la première fois de leur histoire, les deux minorités, canadienne-française au Canada et anglo-québécoise au Québec, sont en rupture avec leurs métropoles respectives, le Canada et le Québec, qui se retrouvent ensemble dans le camp du Non, bien que pour des raisons opposées. Même si au Québec le vote s'est polarisé sur une base ethnique, on serait néanmoins passé d'un "vote de race", tel qu'on l'a connu depuis toujours au Canada, à un vote de nations distinctes, canadienne et québécoise, mais avec chacune une minorité politiquement isolée, et de sa majorité, et de sa métropole. Que le Québec et le Canada anglais aient tous deux rejeté l'entente de Charlottetown, bien que pour des raisons opposées, alors que dans chaque cas la minorité de l'autre peuple fondateur l'ait acceptée, et dans ce cas aussi pour des raisons probablement opposées, sera lourd de conséquences sur la suite du débat constitutionnel.

Alors que dans le reste du Canada, l'opinion publique a glissé du Oui vers le Non, au Québec, le noyau le plus dur du bloc fédéraliste n'a pas bougé ou presque: les circonscriptions qui ont massivement voté oui en 1992 sont les mêmes qui avaient voté massivement pour le Non en 1980. On y retrouve une forte présence anglophone ou allophone. Le référendum de 1992 n'échappe pas à cette constante de la vie politique du Québec: l'électorat du Parti québécois est à peu près exclusivement francophone. Si l'on prend les résultats du référendum de 1980 comme étalon (le Oui obtenait alors environ 55% du vote francophone à Montréal, environ 50% du vote francophone dans le Québec urbain et environ 45% du vote francophone dans le Québec rural), on en conclut qu'en 1992 le Non augmente ses appuis partout chez les francophones, avec un résultat d'environ 70-75% dans le Grand Montréal, et d'environ 65-70% dans le reste du Québec (avec des pointes à 75% au Saguenay-Lac-Saint-Jean, et un creux d'environ 50% dans l'Outaouais). Le match nul de 1980 s'est transformé en un net avantage du Non en 1992 *chez les francophones*. En effet, si l'on suppose que le vote accordé au Non est exclusivement francophone, on arrive à un pourcentage de 69% de vote francophone pour le Non.

Partout au Québec la présence d'un électorat Non francophone fait baisser proportionnellement le vote obtenu par le Non. En fait, à cinq exceptions près, le Non a gagné dans toutes les circonscriptions ayant plus de 75% de francophones (87 circonscriptions au Non et 5 au Oui), tandis qu'à cinq exceptions près le Non a perdu toutes les circonscriptions ayant moins de 75% de francophones (28 circonscriptions au Oui et 5 au Non). La limite de 75% de francophones dans une circonscription est extrêmement névralgique, car avec un vote d'environ les deux tiers du vote francophone (qui est approximativement le résultat obtenu par le Non au référendum), c'est la limite au-delà de laquelle la majorité du vote est acquise (il y a 92 circonscriptions sur 125 dans cette situation).

C'est à Montréal que la relation entre le vote référendaire et la composition linguistique des circonscriptions est la plus évidente. Il n'est pas possible par les méthodes statistiques de déceler un vote significatif des électeurs anglophones ou allophones pour le Oui en 1980, tout comme pour le Non en 1992: s'il existe, ce vote ne dépasse pas les 5-10% dans tous les cas. Mais alors qu'en 1980 le vote francophone pour le Oui ne dépassait guère les 55% dans la région de Montréal, en 1992 le vote francophone pour le Non atteint les 73% dans la région de Montréal, et environ 66% dans le reste du Québec (l'Outaouais exclus). Malgré cette majorité très forte, le Non n'a gagné que dans 18 circonscriptions parmi les 45 de la région de Montréal. L'extrême polarisation du vote anglophone et allophone a masqué la très considérable majorité francophone en faveur du Non. Le comportement de la minorité anglophone face aux options nationalistes n'est pas nouveau, et en somme relativement facile à comprendre: depuis 20 ans les électeurs anglophones ont toujours voté contre le Parti québécois ou contre les options souverainistes.

Ce qui surprend tout de même cette fois-ci, c'est que Pierre Trudeau lui-même a appelé les Canadiens à rejeter l'entente, pour des raisons évidemment tout à fait différentes de celles du mouvement nationaliste. Autant son message a-t-il porté dans le reste du Canada, autant les résultats au Québec confirment qu'il ne fut pas écouté. Même ses anciens électeurs de la circonscription fédérale de Mont-Royal, qui englobe au niveau provincial les circonscriptions de D'Arcy McGee et de Mont-Royal, électeurs qui l'ont élu et réélu en 1968, 1972, 1974, 1979 et 1980 avec des majorités colossales, ont approuvé dans des proportions de 82,2% dans Mont-Royal et de 92,2% dans D'Arcy McGee (le plus fort pourcentage pour le Oui dans tout le Québec) l'entente que lui-même désapprouvait véhément.

Le refus par les électeurs non francophones de suivre la consigne de l'ancien leader canadien qui a incarné pendant vingt ans la lutte contre le mouvement national, leader lui-même issu de la nation qu'il combattait, n'est pas étonnante. Leur adhésion passée au discours de Pierre Trudeau n'était pas l'effet de ce discours: au contraire, c'est parce que le discours de Pierre Trudeau adhérait aux choix politiques de la minorité non francophone, que celle-ci semblait le suivre. Quand pour des raisons de haute stratégie politique, Pierre Trudeau en est arrivé à la conclusion qu'il fallait rejeter l'entente (tout comme il avait provoqué le rejet de l'entente du Lac Meech), la minorité non francophone du Québec l'a abandonné et a

gardé son choix politique, qui est toujours le même depuis deux siècles, soit de s'opposer à l'existence et au renforcement d'une société française en Amérique.

L'analyse électorale nous révèle une situation proprement coloniale: depuis vingt ans que le Parti québécois existe sur la scène électorale, jamais nous n'avons vu une fissure dans le comportement des électeurs non francophones. Comme un bloc de béton, l'électorat non francophone, toutes distinctions sociologiques confondues (sexe, âge, classe sociale, origine ethnique, religion, etc.), a voté au cours de huit dernières consultations contre le Parti québécois et son option nationaliste, que celle-ci soit indépendantiste, souverainiste ou qu'elle soit même associationniste, que le Parti québécois soit au pouvoir ou dans l'opposition, qu'il soit dirigé par René Lévesque, par Pierre Marc Johnson ou par Jacques Parizeau.

Ce comportement électoral est tout à fait exceptionnel, et on peut se demander ce qui réunit dans un bloc monolithique une masse d'électeurs par ailleurs si divers quant à leurs origines et leurs intérêts. Dans toutes les démocraties occidentales, les électeurs se répartissent dans le spectre politique selon leur position dans la structure sociale. Qu'est-ce qui amène au Québec un assisté social anglophone, catholique et d'origine irlandaise vivant à Pointe-Saint-Charles, à voter comme un cadre supérieur anglo-protestant d'une grande banque canadienne vivant à Westmount; un immigrant italien ouvrier de Ville Saint-Michel à voter comme un ingénieur d'origine scandinave demeurant à Senneville; un chômeur jamaïcain de Côte-des-Neiges comme un prospère avocat juif de Hampstead; un réfugié politique venant de n'importe quel pays d'Amérique latine ou d'Asie, comme un homme d'affaires venant du Moyen-Orient; un immigrant arrivé d'Europe de l'Est sans autre bagage que ses espérances, comme un millionnaire fuyant Hong Kong avant que celle-ci ne redevienne chinoise, etc.? Qu'est-ce qui unit dans leur comportement électoral des personnes aux origines, aux situations et aux intérêts par ailleurs si divers, sinon leur commune opposition à la majorité française du Québec et à son désir d'émancipation?

Passe pour les personnes qui ont une position sociale dominante et qui voient dans l'accession du Québec à l'indépendance une menace pour leurs intérêts économiques. Jusqu'à une époque récente ces personnes étaient très majoritairement d'origine anglo-saxonne et constituaient la minorité anglaise issue de la Conquête. Mais comment expliquer que toutes les autres couches sociales, qui ne sont pas toutes dans une position sociale dominante, peu s'en faut, votent toujours et en bloc dans le même sens, pour la seule raison qu'elles ne font pas partie de la majorité française, et ce quels que soient les enjeux d'une consultation particulière, comment l'expliquer sinon par le refus de voter avec la majorité francophone?

Au plan individuel, c'est le droit le plus strict et le fondement de la démocratie, à chacun de voter comme il l'entend. Mais au plan sociologique, il y a quelque chose de choquant de voir un tel unanimisme politique, et il faut tenter de l'expliquer. Le scandale ce n'est pas que les anglophones et les allophones aient appuyé majoritairement l'entente de Charlottetown, le scandale c'est qu'ils l'aient

appuyé presque unanimement. Cette entente mal négociée, mal ficelée, pleine d'ambiguïtés, porteuse de plus de problèmes que de solutions, il fallait la rejeter même d'un point de vue fédéraliste, ce que Pierre Trudeau a très bien vu, et avec lui la majorité des Canadiens, et la majorité des Québécois, qui ne sont pas tous souverainistes, pour ne citer que Jean Allaire en exemple. Mais au Québec la minorité a unanimement, et comme un seul électeur, voté Oui, se séparant et de sa majorité française du Québec et de sa majorité anglaise du Canada. Ce comportement politique est, toutes proportions gardées, le même que celui de toutes les minorités coloniales qui finissent par se distancer et de leur majorité métropolitaine et de leur majorité indigène. C'est un comportement que l'on pourrait qualifier de "pied-noir".

En analysant les élections québécoises depuis vingt ans, et le référendum de 1992 plus particulièrement, et en constatant que le bloc électoral non francophone est demeuré toujours aussi inébranlablement et unanimement opposé à la majorité francophone, nous devons conclure que pour la minorité il est encore impensable et impossible de voter avec la majorité québécoise. Le Parti québécois semble avoir établi le même diagnostic, si l'on se fie aux déclarations que son chef Jacques Parizeau a faites en janvier 1993: une majorité peut être dégagée en faveur de la souveraineté, mais cette majorité sera à peu près exclusivement francophone. Si l'indépendance du Québec doit se faire, elle ne se fera peut-être pas contre les anglophones et les allophones, mais certainement sans eux.

Pierre DROUILLY
Département de sociologie
Université du Québec à Montréal